

MAIRIE DE CORGOLOIN

21700 CORGOLOIN

Tél : 03.80.62.98.19

Mail : journal.corgoloin@orange.fr

Site internet : www.corgoloin.com

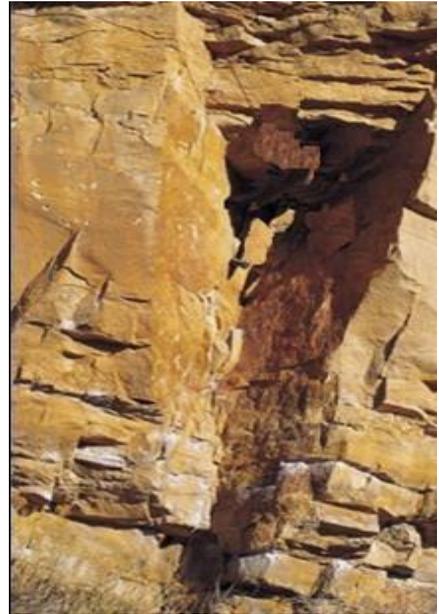
SOMMAIRE

L'EDITO DU MAIRE
ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX
INFORMATIONS MUNICIPALES
CIVISME – VIVONS ENSEMBLE
ENVIRONNEMENT
TRAVAUX SUR LA COMMUNE
AU FIL DES EVENEMENTS
VIE ASSOCIATIVE
SOUVENIRS CORGOLINOIS
ETAT-CIVIL - AGENDA

Comité de Rédaction :
Annick SAUVAIN -Stéphanie DA COSTA
Laurence PATRU - Pascale GATTI-CHEVILLON

Sous la présidence du maire
Dominique Véret

L'ECHO DE



LA PIERRE



ET DU VIN

Bulletin Municipal
n°83

SEPTEMBRE 2018

L'EDITO DU MAIRE

Corgolinoises, Corgolinois,

Nous venons de vivre ces derniers mois une longue période de travaux : enfouissement des réseaux téléphoniques et électriques de la Grande Rue, construction du bâtiment périscolaire, parking scolaire, remplacement du parquet et aménagement extérieur avec parking PMR de la salle des fêtes et la signalisation horizontale.

Nous avons inscrit au budget un changement d'une grande partie de nos panneaux de signalisation, ainsi que pour la Grande Rue, la fin de la signalisation horizontale.

Ces travaux seront terminés pour la fin d'année; je vous remercie de votre patience.

L'enfouissement des réseaux électriques a permis de changer notre éclairage; celui-ci nous permettra de réaliser des économies.

Le bâtiment périscolaire accueillera les enfants du RPI à compter du 1er Octobre.

La signalisation horizontale apportera quelques nouveautés et nous vous demanderons de la respecter :

- ✚ Arrêt du bus scolaire devant l'école élémentaire
- ✚ Interdiction de stationner sauf livraison au niveau du 122 Grande Rue
- ✚ Parking réservé à la Mairie, car malgré les panneaux d'interdiction de stationner beaucoup d'entre vous se garent à cet endroit
- ✚ Une place de parking devant le salon de coiffure
- ✚ Modification à l'angle de la Grande Rue avec la rue du Petit Paris où il sera interdit de stationner sur une dizaine de mètres pour permettre une meilleure visibilité.

Nous constatons une augmentation des incivilités notamment au Point d'Apport Volontaire (PAV).

Certaines personnes ont reçu des amendes de la part du service Déchets de la Communauté de Communes. Dernièrement de l'huile de vidange a été déversée au PAV de la Voie Romaine; une table avec chaises ont été déposées. Le point APV du Chemin de Monsieur a été brûlé cet été. Nous réfléchissons à la pose de caméras de surveillance au sein de notre commune. Cela aura un coût mais nous serons contraints d'en arriver là au vu du nombre croissant d'incivilités.

Vous avez pu remarquer la présence d'un nouvel agent technique au côté de Jean-Louis. Nous souhaitons la bienvenue à Jérôme SIOZAC qui remplacera l'année prochaine Jean-Louis pour une retraite bien méritée. Jérôme nous vient de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.

Notre commune élabore le PLU (Plan Local d'Urbanisme). Celui-ci devrait être opérationnel début 2020. Actuellement nous sommes en RNU (Registre National de l'Urbanisme) puisque notre POS (Plan d'Occupation des Sols) est caduc depuis fin Mars 2017. Sous le régime de RNU, la commune ne peut plus préempter et certains refus ou autorisations de permis de construire dépendent du Préfet. Des réunions seront programmées où les propriétaires pourront donner leur avis. Vous serez avertis par voie d'affichage.

Nous avons aussi constaté que certains travaux étaient exécutés sans demande préalable auprès de la Mairie. Nous vous rappelons que vous devez vous adresser en Mairie avant tout début de travaux.

Pour les 100 ans de la fin de la Première Guerre Mondiale, nous vous attendons nombreux parents et enfants pour la célébration de ce centenaire où des millions de personnes militaires et civils ont périés. Qui n'a pas eu au sein de sa famille un aïeul qui a subi les atrocités de cette guerre. A nous de prolonger ce devoir de mémoire en nous réunissant pour ce 11 Novembre.

Bonne lecture à tous.



ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

SEANCE EN DATE DU 26 AVRIL 2018

TRAVAUX EN COURS

Les travaux d'enfouissement des réseaux Grande Rue ainsi que les travaux des locaux périscolaire se déroulent normalement. Une proposition d'achat de parcelle de terrain sera adressée à un riverain, à proximité de la future construction périscolaire afin d'en faciliter l'accès en cas de besoin (camions, secours).

MISE EN ACCESSIBILITE DE L'EGLISE

Une étude est à réaliser pour la mise en accessibilité de l'église avant les consultations obligatoires des services de l'Etat et du SDIS, pour tous projets de travaux sur un ERP (établissement recevant du public).

DEVIS SIGNALETIQUE

Madame Annick Sauvain présente un récapitulatif des trois devis en sa possession concernant le changement à effectuer de panneaux sur toute la commune et les Hameaux. Des renseignements supplémentaires seront à prendre avant toute décision. Le Maire rappelle qu'une demande de subvention pourra être déposée auprès du Conseil Départemental de la Côte d'Or dans le cadre de ces travaux.

SERVICE COMMUN ENTRETIEN DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il sera possible l'an prochain, de diminuer les heures du Service Commun Entretien de la Communauté de Communes. Un ajustement de ces heures sera fait en Juillet.

SEANCE EN DATE DU 17 MAI 2018

LISTE PREPARATOIRE DE LA LISTE ANNUELLE DU JURY DE LA COUR D'ASSISES DE LA COTE D'OR

Le Conseil Municipal procède au tirage au sort de deux personnes sur la liste électorale.

TRAVAUX

Le Conseil Municipal aborde le déroulement des travaux d'enfouissement des réseaux Grande Rue et des locaux périscolaires. Le Maire informe le Conseil Municipal avoir reçu un courrier de Mr Sirandre Nicolas confirmant son accord pour vendre à la Commune, sa parcelle de terrain d'une contenance de 6a 48ca jouxtant la future construction périscolaire. Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré**, décide d'acquérir cette parcelle de terrain au prix de 16,60€ le m², permettant ainsi l'accès aux camions et véhicules de Secours. Le Maire est autorisé à entreprendre les démarches auprès d'un géomètre.

SICECO

La réception des travaux concernant la rénovation de l'éclairage public dossier TEPCV aura lieu mercredi 23 mai 2018 à 9H30. Mr Daniel Bersot présente le compte-rendu de la réunion de CLE n° 2 (vignes pierres et coteaux) du 3 mai dernier. Différents sujets ont été abordés entr'autre « Côte d'Or Chaleur sur la collaboration de l'ONF, du Département et du SICECO pour l'implantation de chauffage collectif à granulats ; l'assistance lors de travaux de voirie ; le pôle « Energie » ; Electricité et Gaz (Gazpar et Linky) ; les bornes de recharges véhicules électriques ; les projets photovoltaïques ; les travaux en cours dans les communes subventionnés par le SICECO ; la rencontre « Club Energie » qui aura lieu à la salle des fêtes de Corgoloin le mercredi 30 mai prochain de 14 à 16h.

MATINEE « ENVIRONNEMENT »

La matinée « Environnement » organisée le 5 mai dernier s'est bien déroulée. Cette initiative, ayant apporté satisfaction, sera renouvelée l'année prochaine.

EXECUTION BUDGETAIRE

Mme Françoise Bosch fait un point sur l'exécution du budget de la commune.

DIVERS

Le Maire fait part de différents courriers émanant de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges : l'un portant sur le renouvellement des panneaux sur l'Autoroute A31, dans le cadre du Schéma Départemental de signalisation d'animation culturelle et touristique sur autoroutes ; l'autre portant sur la compétence « protection et mise en valeur de l'environnement ».

ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

SEANCE EN DATE DU 14 MAI 2018

Point sur les travaux en cours

Le Maire informe le Conseil Municipal du déroulement des travaux de construction des locaux périscolaires. Un rendez-vous est fixé le 27 juin 2018 avec la commune, le Géomètre Berthet et le riverain du terrain jouxtant la future construction pour le bornage.

L'entreprise Noirot interviendra fin Juin ou courant Juillet pour la réalisation des travaux d'aménagements extérieurs PMR de la salle des fêtes et les réfections de Point à Temps sur le « Chemin de la Scie » et l'Allée du Château.

Le Maire informe avoir signé le devis de la Sté « Signature » pour la réfection de la signalétique horizontale dans le village.

Pas de remarques apportées sur le fonctionnement de l'éclairage suite aux travaux dans la « Grande Rue ».

SICECO

Philippe Héritier rappelle son compte-rendu concernant la réception des travaux de modernisation de l'éclairage public dans le cadre du TEPCV ainsi que le programme de travaux projets pour 2019.

La version tarifaire des puissances souscrites sur certains contrats d'Eclairage Public sera certainement modifiée (à la baisse).

Rencontres « Valorisation Paysagère »

Raymonde Joigneault et Annick Sauvain ont participé à la rencontre des « Valorisations Paysagères » organisée par Côte d'Or Tourisme le 7 juin à Nuits-Saint-Georges avec le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement). Des conseils en « Espaces Verts » ont été donnés aux participants.

Le Conseil Municipal aborde la finalisation des festivités du 13 juillet et l'avancement du PLU dont: la prochaine réunion est programmée le 24 juillet 2018

SEANCE EN DATE DU 9 JUILLET 2018

Point sur les Travaux

Le Maire aborde les points suivants :

- Travaux du bâtiment périscolaire (démolition WC et Chaufferie – voirie par Ets Noirot et GRDF)
- Réfection du parquet de la salle des fêtes par l'entreprise Del Toso – achat d'une laveuse
- Intervention prochaine de l'entreprise Noirot pour les travaux d'aménagement du parking extérieur
- Rendez-vous fixé le 23 juillet 2018 avec TT Géomètre pour le bornage des terrains Gachot et Fornerol dans le cadre des travaux du « Chemin Neuf »

Compte-rendu réunion RPI du 27 juin 2018

Monsieur Didier Toubin a été élu Président du RPI « de la Côte de Nuits » pour une année.

Le Maire informe le Conseil Municipal du projet de l'école élémentaire qui envisage en 2019 d'organiser une classe découverte à Guédelon.

Aussi, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un avis tout à fait favorable à la participation financière de la commune de Corgoloin au projet dont le coût serait de 8000.00€ répartis entre les trois communes du RPI « de la Côte de Nuits » au prorata du nombre d'élèves de chaque commune.

Proposition de convention pour la gestion des points d'eau

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une proposition de convention de gestion (maintenance et contrôle technique) des poteaux incendie a été adressée en Mairie. Des précisions seront demandées à Véolia avant la signature de cette convention qui serait d'une durée de 3 ans.

Compte-rendu réunion « Politique de Sécurité au Quotidien » avec la Gendarmerie

Une réunion avec la Gendarmerie était organisée le 25 juin 2018 en présence du Sous-Préfet et du Député Didier Paris concernant la « Politique de Sécurité au Quotidien » et des informations diverses entr'entre la « Participation Citoyenne ».

SICECO

Philippe Héritier informe que la restitution de l'éclairage public « Grande Rue » est suspendue à l'arrivée de la nouvelle armoire qui doit être posée à l'embranchement de la RD 974. Il évoque la modification et les ajustements des contrats suite à la pose de lampes LED ainsi que le fonctionnement de l'éclairage public à la tombée de la nuit. Le Conseil Municipal est informé que le Comité Syndical du SICECO a validé l'octroi d'une subvention d'un montant de 1 110.24€ à la commune, pour le remplacement d'une chaudière ; ce dans le cadre de la Rénovation énergétique non BBC des Bâtiments communaux et communautaires ».

.../...

ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

SEANCE EN DATE DU 9 JUILLET 2018 (suite)

Renouvellement d'un membre du Bureau de l'Association Foncière de CORGOLOIN

Mr le Maire explique au Conseil Municipal que suite au décès de Monsieur Jean Jourdan, il convient de désigner un nouveau membre du Bureau de l'Association Foncière de Corgoloin.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour nommer Monsieur Didier ALLEXANT en tant que membre du Bureau.

13 Juillet

Le Conseil Municipal aborde les derniers préparatifs de ces festivités (nombre des inscrits, le rendez- pour la mise en place des tables et chaises sous le chapiteau, etc....).

Divers

La Commune demande à reporter une réunion avec Orvitis prévue le 13 juillet au matin concernant les travaux du lotissement « SAUSSY ».

Madame Pascale Gatti-Chevillon présente un projet de concert à l'église de Corgoloin en lien avec l'Association « Chœur de Chambre OPUS 71 ». Cette idée sera évoquée à la séance de septembre 2018.

Monsieur Léonard Dillenschneider souhaite intervenir sur la Communauté de Communes et le sujet des Sports.

SEANCE EN DATE DU 13 SEPTEMBRE 2018

Point sur les travaux en cours

Intervention de Philippe Héritier sur les travaux d'enfouissement dans la Grande Rue : il interpelle de nouveau le SICECO sur le problème de l'éclairage public nocturne dans la Grande Rue. Quant aux travaux d'enfouissement, ceux-ci sont dans l'attente d'être réceptionnés.

Intervention du Maire sur les travaux du périscolaire : En raison de retard pris dans le déroulement des travaux, les enfants prendront leur repas du midi à la salle des fêtes jusque fin septembre.

DELIBERATIONS :

APPROBATION DES STATUTS MODIFIES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, rejette la modification statutaire de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges et le projet de statuts.

APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le rapport de la CLECT de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.

REHABILITATION SALLE DE CLASSE PRIMAIRE – ISOLATION PHONIQUE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte le principe de l'opération de travaux de réhabilitation d'une salle de classe primaire par une isolation phonique pour un montant HT de 4 440.00€ et demande une subvention au titre de la DETR - programme 2019.

ACCEPTATION DEVIS DETR 2018 – REMPLACEMENT DU PARQUET DE LA SALLE DES FETES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le devis présenté par l'entreprise Del Toso d'un montant de 16 538.00€ HT pour le remplacement du parquet de la salle des fêtes par du carrelage.

CHANGEMENT DES PANNEAUX SIGNALÉTIQUE COMMUNE ET HAMEAUX

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, retient le devis de la Société Signature d'un montant HT de 7 160.36€ concernant le remplacement de panneaux de signalisation verticale sur le territoire de la Commune et de ses Hameaux.

ORGANISATION DU REPAS DES AINES

Le repas des Aînés organisé par la Municipalité aura lieu le dimanche 14 octobre 2018 à la salle des fêtes. Les invitations à ce repas seront envoyées aux personnes concernées. La commission communale en charge de cette manifestation se réunira prochainement.

PLAN LOCAL D'URBANISME

La réunion du Plan Local d'Urbanisme en date du 10 septembre 2018 portait sur le zonage en vue de l'élaboration du Plan d'Aménagement du Développement Durable (PADD).

DIVERS

Mr le Maire donne des informations sur l'avancement des ventes au lotissement « Saussy » (22 ventes, 11 lots retenus).

Le bulletin municipal est en cours de préparation.

INFORMATIONS MUNICIPALES

NOUVEAUX ARRIVANTS

Il est rappelé que les nouveaux habitants de Corgoloin sont invités à se présenter en Mairie, munis de leur livret de famille.

Les inscriptions sur les listes électorales doivent se faire avant le 31 décembre 2018



RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE



Le recensement à l'âge 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent cet anniversaire. Il faut alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Il permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC). Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour

l'inscription aux examens et aux concours publics tels que l'examen du baccalauréat ou du permis de conduire.

Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

PANNEAUX D'AFFICHAGES



Récapitulatif de leurs installations :

Place de la Mairie – Point Poste – Ancienne Boulangerie – Ancienne Gendarmerie

Impasse du Fourneau – Place des Peupliers – Place des Platanes -

Rue du Cassis – Rue du 19 mars 1962

Lavoir de Cussigny – Lavoir de Moux

COLLECTE DES BOUCHONS



La prochaine collecte de bouchons plastiques aura lieu Salle Georges Vigot le SAMEDI 3 NOVEMBRE 2018 de 9h30 à 11h. Encourageons cette bonne action qui ne coûte rien et apporte beaucoup aux personnes en situation de handicap. Pensez dès à présent à garder vos bouchons !



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires d'ouverture : du Lundi au Samedi de 9h00 à 11h30

DEFIBRILLATEUR

Un défibrillateur est installé aux abords de la salle des fêtes

REPAS DES AINES

La municipalité réunira les anciens de Corgoloin le dimanche 14 octobre 2018 à 12h à la salle des fêtes. Une invitation a été adressée aux personnes concernées.



CONCOURS MAISONS FLEURIES



Les membres du Conseil Municipal sont passés le vendredi 10 août 2018.

Les lauréats seront personnellement informés de leur classement par courrier, de la date et du lieu de remise officielle des prix.

La diffusion des résultats aura lieu lors de la cérémonie des vœux du Maire en janvier.



VŒUX DU MAIRE

Les habitants de Corgoloin sont cordialement invités le **Samedi 12 janvier 2019** à 19h à la salle des fêtes pour la présentation des vœux du Maire et du Conseil Municipal. Ce sera l'occasion de remettre le cadeau de bienvenue aux nouveaux habitants.

INFORMATIONS MUNICIPALES

UN POINT D'ETAPE SUR LE PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Les réunions de travail se poursuivent avec les membres de la commission de l'équipe municipale.

Le Plan de Zonage est pratiquement terminé en respectant les nouvelles directives et les nouvelles lois qui préconisent en particulier la préservation des terres agricoles.

Ainsi les villages, avant d'ouvrir de nouvelles zones constructibles, devront répertorier les « dents creuses », c'est-à-dire les espaces constructibles libres existantes.

Le groupe travaille actuellement sur la partie réglementaire de chaque zone. Ce travail est très enrichissant pour l'ensemble des élus, et permet une meilleure vision de notre village

Le dossier avance bien, et nous inviterons les habitants en fin d'année à une réunion de présentation de ce projet.



Plan Local d'Urbanisme

LA SEMAINE BLEUE, un rendez-vous incontournable

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges propose à nouveau, en 2018, un ensemble de rendez-vous gratuits à l'occasion de la semaine bleue du 6 au 13 octobre.

Cet évènement, organisé en concertation avec de nombreux habitants et partenaires locaux est ouvert à tous les habitants retraités.

Il y a certainement une activité près de chez vous qui sera l'occasion de retrouver vos amis, voisins ou connaissances le temps d'un moment de détente, festif et convivial.

Pour les plus curieux d'autres activités vous permettront de (re)découvrir des lieux et activités remarquables de nos villages ou encore de partager un moment avec les plus jeunes générations.

Quelques exemples : Danse country, projection de film, spectacle, ateliers créatifs, quilles...

Des facilités de transport peuvent être réfléchies pour celles et ceux qui en auraient besoin.

Contact : Centre socioculturel intercommunal au 03.80.51.81.11.

centresocioculturel@ccgevrey-nuits.com



LE BIEN PUBLIC

Correspondants local du journal « Le Bien Public »

Son rôle : Le correspondant local de presse (CLP) a tout l'air d'un reporter sur le terrain. Il représente les yeux et les oreilles de la commune. Il est à l'affût du moindre événement que ce soit une coupure de courant, une manifestation, un cambriolage ou encore un grand procès. On le retrouve partout, dans les lieux de la vie courante à la pêche aux informations. L'avantage de sa position est qu'il peut toucher à tous les styles de sujets. N'hésitez pas à les contacter, voici leurs coordonnées :

Madame Mathilde PICAUVET : 06 11 42 60 99 - mathpic21700@gmail.com

Madame Séverine WISS : 06 23 60 12 94 - sev.wiss@gmail.com (pour les associations)

PLAN ALERTE GRAND FROID

La solidarité des citoyens est requise afin d'aider la prise en charge des plus démunis.

Le rôle du 115 est primordial. Ce numéro d'urgence permet de joindre le SAMU social 24h/24 pour signaler une personne sans abri.

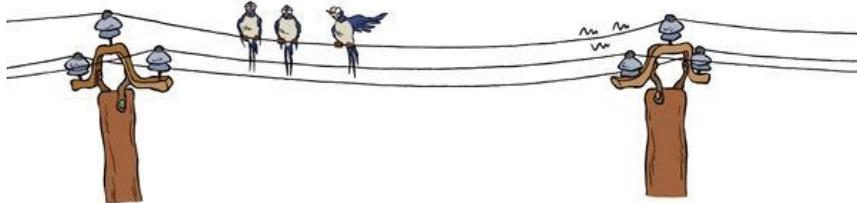
L'isolement des personnes âgées ou handicapées dont le manque d'autonomie ne leur permet pas un lien fréquent avec le monde extérieur représente un facteur aggravant en période de grand froid.

C'est pourquoi il faudra s'assurer que les personnes de santé précaire, dans son entourage direct, sont aidées et soutenues dans leur vie quotidienne. Un registre est ouvert en mairie pour le suivi de ces personnes.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Fin des travaux d'enfouissement des réseaux :



Depuis février, notre Grand Rue a bénéficié d'une opération d'enfouissement, de dissimulation, de mise sous terre... des différentes lignes électriques, téléphoniques et d'éclairage public. Cette opération fut menée et financée en grande partie par le SICECO (Syndicat Intercommunal d'énergie de Cote d'Or) et les travaux exécutés par la Société INEO filiale d'ENGIE.

La restitution de l'éclairage public s'est faite sur mats couleur lie de vin avec des lampes de type LED (Light-Emitting Diode - en français : diode électroluminescente) de 43 watts en remplacement des 100 watts avec une meilleure répartition des points d'éclairage nocturne. Un mat sur deux est équipé de prise afin de pouvoir y connecter des décors lumineux.

Les gros poteaux ciment ont donc disparus.

A l'heure où j'écris cet article, quelques finitions sont encore à faire et il reste à effectuer un réglage horaire de l'allumage et de l'extinction de l'éclairage.

Alors, si on lève les yeux Grande Rue, le décor a changé, on ne voit plus cet enchevêtrement de câbles en tous genre qui sillonnait la rue en long en large et en diagonales impossibles.

La vue et la sécurité ne s'en portent que mieux.

Bien sur, nous ne verrons plus passer les gros mots sur les fils téléphoniques mais nous devrions être capables d'accueillir nos oiseaux sur d'autres perchoirs.

Enfin, je prie pour que cette rédaction ne soit pas **enfouie ou dissimulée** mais qu'elle paraisse bien dans le prochain bulletin municipal.

Lumineusement vôtre,
Philippe HÉRITIER.



INFORMATIONS MUNICIPALES

RPI CORGOLOIN – COMBLANCHIEN – PREMEAUX-PRISSEY



Effectifs à la rentrée 2018/2019 :

ECOLE MATERNELLE : 58 élèves pour 2 classes. Directrice Madame BRIDET

A Comblanchien	1 classe de 30 PS/MS	<i>dont 13 élèves de Corgoloin</i>	Madame PINGUET
A Corgoloin	1 classe de 28 MS/GS	<i>dont 14 élèves de Corgoloin</i>	Madame BRIDET

ECOLE PRIMAIRE : 86 élèves pour 4 classes. Directrice Madame BENEDETTI

A Corgoloin	1 classe de 22 CP/CE1	<i>dont 13 élèves de Corgoloin</i>	Madame LAMBERT
A Corgoloin	1 classe de 21 CP/CE1	<i>dont 12 élèves de Corgoloin</i>	Madame LELEY
A Comblanchien	1 classe de 21 CE2/CM1	<i>dont 7 élèves de Corgoloin</i>	Madame BENEDETTI
A Comblanchien	1 classe de 22 CM1/CM2	<i>dont 10 élèves de Corgoloin</i>	Madame PAGANT

**Au total 3 classes à Corgoloin et 3 classes à Comblanchien
pour 144 élèves dont *69 de Corgoloin***



ARBRE DE NOËL

La municipalité organise le **vendredi 7 décembre** un arbre de Noël pour les enfants du village nés après le 1^{er} janvier 2007. Les enfants pourront assister à un spectacle qui débutera à 18h30, suivi de la venue du Père Noël. Un verre de l'amitié clôturera la soirée.

Afin de vous inscrire, merci de remplir le coupon réponse ci-dessous et le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou l'adresser par mail à mairie.corgoloin@wanadoo.fr.

INSCRIPTION IMPERATIVE

NOM:

PRENOM 1 ^{er} enfant:		date de naissance :	
PRENOM 2 ^{ème} enfant:		date de naissance :	
PRENOM 3 ^{ème} enfant:		date de naissance :	
PRENOM 4 ^{ème} enfant:		date de naissance :	

Adresse :

INFORMATIONS MUNICIPALES



COLLECTE

Hommage aux soldats de 1914-1918

En 1918, fin de la première guerre mondiale qui a incendié l'Europe entière et clôturé le XIX^e siècle d'une marque ineffaçable. En 2018, nous en commémorons le centenaire.

La chorale « Les Voix de la Côte » nous accompagnera pendant l'hommage au monument aux morts. Une exposition temporaire ouverte à tous aura lieu dans la salle des fêtes.

La municipalité vous invite à chercher dans les archives familiales, le souvenir tenu, souvent fragile et oublié, des lettres ou objets que nos grands-parents ont conservés de ces années terribles.

Tous les habitants qui disposent de documents (Médailles, diplômes...) ou d'objets (cuivres gravés, petits objets faits dans les tranchées...) sont invités à les prêter pour compléter l'exposition et lui donner un caractère local plus concret. Dans ce cas, merci de vous rapprocher de la Mairie qui enregistrera votre participation. Merci d'avance !



Cérémonie du 11 novembre 1918



Commune de Corgoloin

Le dimanche 11 novembre 2018, la France commémorera le centenaire de l'armistice de la Première guerre mondiale 1914-1918

La population est invitée à participer à cette cérémonie :

-  10 h 45 Rassemblement Place de la Mairie
-  11 h Cérémonie au Monument aux Morts avec dépôt de gerbe
Participation de la chorale « Les Voix de la Côte »
-  11 h 30 Exposition de la collecte d'objets aimablement prêtés par les Corgolinois
et de la maquette réalisée par Comité de Lecture des Jeunes de la Bibliothèque.

Vin d'honneur offert par la municipalité à la salle des fêtes

CIVISME – VIVONS ENSEMBLE

DECHETTERIE HORAIRES D'HIVER du 1^{er} novembre 2018 au 31 mars 2019

QUINCEY

>> Lundi 9h - 12h
>> Mercredi 14h - 17h
>> Samedi 9h - 12h / 14h - 17h

NUITS SAINT GEORGES

>> Du Lundi au vendredi 14h - 17h
>> Samedi 9h - 12h / 14h - 17h

LES TROTTOIRS

Chaque Corgolinois est responsable de l'état du trottoir qui borde sa propriété et en particulier, de la végétation sortant de son jardin, afin de ne pas empiéter et gêner la circulation des personnes.

Par temps de neige ou de verglas, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leur maison. Par temps de verglas, ils doivent également prendre toutes les précautions (sablage, salage) pour éviter les chutes aux abords de leur habitation.

REPLISSAGE DES CONTAINERS A VEGETAUX

Les bennes sont destinées à recevoir des **végétaux putrescibles** et de **petites tailles** (sécateur à main). **Ne pas oublier de tasser le contenu chaque fois que vous apportez des végétaux afin d'éviter les débordements.** Ceci, afin de permettre à tous d'utiliser au maximum les bennes et de rationaliser leur transport.



DEJECTIONS CANINES

Quelques règles de civisme :

Il est préférable de ne pas laisser les chiens divaguer sur la voie publique, seuls et sans maître ou gardien. Est considéré comme errant tout chien non immédiatement sous la surveillance de son maître. Pour le bien de tous, les propriétaires de chiens sont priés de se munir de sacs afin de laisser l'endroit propre après son passage. La commune a mis à disposition des sacs et des poubelles.

Le fait de ne pas ramasser les déjections de son animal peut-être puni de l'amende prévue par les contraventions de la 2^{ème} classe.

RAPPEL SUR LES ABORDS DES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES



De nouvelles photographies prises autour des "points propres" Face à l'incivisme de certains citoyens, tout est mis en place pour retrouver le ou les auteurs de ces dépôts qui relèvent de la déchetterie ou de la poubelle. Il a été rappelé que tout dépôt ne relevant pas des points propres est passible d'une amende. Les points d'apport volontaires



n'accueillent que les déchets ménagers triés (verre, emballages et papiers).

Le non respect des consignes de tri engendre des frais très coûteux qui sont répercutés sur nos factures de redevance incitative.

CIVISME – VIVONS ENSEMBLE

RAPPORT ANNUEL SUR LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE LA GESTION DES DECHETS

FOCUS SUR LES REFUS DE TRI EN APPORT VOLONTAIRE ET EN PORTE-A-PORTE :

Pour assurer un suivi régulier de la qualité du tri des emballages collectés en porte-à-porte ou en apport volontaire, dix huit caractérisations ont été réalisées en 2017 ; un échantillon de déchets (d'un poids minimum de 35 kg) est prélevé à l'arrivée du camion au centre de tri et déposé sur une table de tri.

Chaque matériau est séparé manuellement, déposé dans un bac roulant puis pesé, y compris les erreurs de tri (refus). On obtient ainsi les tonnages et pourcentages de déchets par matériau.

En apport volontaire, les refus de tri représentent 12 kg/hab. Tandis qu'en porte-à-porte ils représentent 7kg/hab.

Le coût global des refus de tri en 2017 s'élève à environ **184 000 €** soit 6 €/habitant tout secteur confondu. Il s'agit des indésirables qui n'ont pas suivi la bonne filière de traitement et qui ont été déposés dans les emballages recyclables.

Si ces déchets indésirables avaient suivi la filière normale de traitement et avaient été incinérés avec les ordures ménagères, les coûts auraient été de **25 000 €** environ.

Parmi les refus de tri, on distingue des erreurs récurrentes :

- les erreurs classiques de tri c'est-à-dire des déchets mal triés non recyclables à l'heure actuelle : pots de yaourt, barquette plastique et polystyrène, film plastique ;
- des erreurs de flux : verre, papiers ;
- **beaucoup d'incivilités, à savoir des déchets qui devraient être déposés en déchèteries (gros cartons, grillage, vêtements, bâche plastique, papier peint, bois, appareils électriques, objets divers ...) et beaucoup d'ordures ménagères.**

ENVIRONNEMENT

Art. R161.24 du Code Rural :

Il est rappelé que la taille des haies de clôture ou branches d'arbres est **obligatoire**, afin de n'obstruer en aucune façon le passage des piétons sur la voie publique et l'éclairage public. Toutes tailles importantes (branches d'arbres, taille de haie, etc.) doivent être emmenées aux déchetteries prévues à cet effet et non dans les containers à végétaux de la commune.



CIMETIERE

Certaines personnes ont, encore, l'indélicatesse de se servir et de voler des pots de fleurs. Outre le larcin révélant un manque de respect, cela affecte les familles. Si leur auteur ne respecte pas les morts, qu'il respecte au moins les familles en deuil ; il échappera de subir les sanctions pénales que mérite son geste imbécile.

Le règlement du cimetière (gestion des tombes, du columbarium et du jardin du souvenir) est affiché dans à chaque entrée du cimetière, et 3 bacs à déchets « pots en terre-plastiques-végétaux) sont mis à votre disposition à l'entrée sud.

La municipalité vous serait très reconnaissante de bien vouloir respecter le tri dans les bacs adéquats.

BRUIT UTILISATION DES ENGIN A MOTEUR

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse, motoculteur, débroussailluse, tronçonneuse, perceuse, etc.) ne peuvent être effectués que du lundi au **vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et le dimanche que de 10h à 12h.**

BRULAGE A L'AIR DE TOUS DECHETS

Tout brûlage de déchets quels qu'ils soient à l'air libre est strictement interdit sur l'ensemble de la commune, et ce tout au long de l'année.

Le non respect de l'arrêté préfectoral peut entraîner une amende d'un montant pouvant aller jusqu'à la somme de 450€.

Alerte aux plantes invasives : l'Ambroisie à feuilles d'armoise



Le Département de la Côte-d'Or chargé de l'aménagement et de la gestion de sites naturels intervient pour éliminer les plantes invasives en Côte-d'Or.

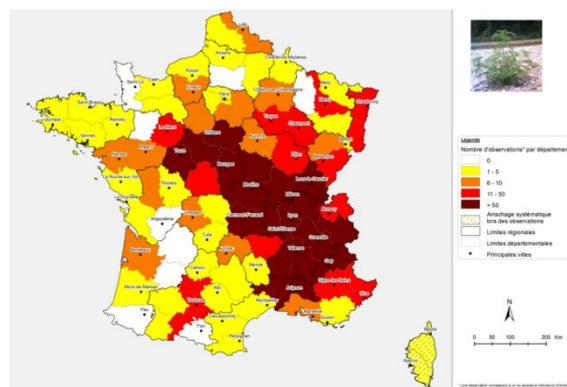


Originnaire d'Amérique du Nord, cette plante exotique introduite en Europe au début du XIXe s est envahissante. Elle colonise les espaces agricoles, les bords de voies de communication, les chantiers de construction, les berges de cours d'eau, les terres à l'abandon.

Elle présente un problème majeur de santé publique, son pollen étant très allergisant (rhinite, conjonctivite, asthme, eczéma). De plus, elle compromet le développement de l'agriculture durable, en colonisant les cultures, provoquant notamment une baisse de rendement.

De juin à début septembre, le Département met en place des plans de fauchages adaptés.

La lutte contre l'ambroisie a été rendue obligatoire sur le territoire national par décret. Un arrêté préfectoral sera prochainement publié.



Comment la reconnaître?

Tige velue, devenant rougeâtre pour les plants âgés, de 10 cm à 2 m

Feuilles profondément découpées, vertes sur les 2 faces, sans odeur quand on les froisse

Fleurs regroupées en épis (août à septembre)

Comment intervenir ?

Je signale et j'agis !

> via la plateforme interactive de signalement ambroisie www.signalement-ambroisie.fr

> via l'application mobile Signalement Ambroisie

> via téléphone 0 972 376 888

Hors agglomération, en bordures de routes Départementales, c'est le Département qui sera chargé d'intervenir pour procéder à l'arrachage ou au fauchage.

Source : Le Département de Côte-d'Or

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DES DEUX-COTES



Les sapeurs-pompiers du CIS des Deux Côtés vous informent de leur passage pour la traditionnelle tournée des calendriers 2019 qui débutera début novembre 2018.

La distribution se fera sur les communes suivantes :

ALOXE-CORTON ; CHOREY-LES-BEAUNE ; COMBLANCHIEN ; CORGOLOIN ; LADOIX-SERRIGNY ; MAGNY-LES-VILLERS ; PREMEAUX-PRISSEY ; VILLERS-LA-FAYE ; VILLY-LE-MOUTIER.

Merci d'avance pour votre accueil chaleureux.

***Devenir pompier, peut-être n'y avez-vous jamais pensé ?
Pourtant ça peut être vous !***

Le Centre d'Incendie et de Secours des Deux Côtés recrute

Pour en savoir plus sur l'engagement de pompier volontaire, présentez-vous ou contactez le chef de centre de la caserne la plus proche de chez vous. Les pompiers auront plaisir à vous faire partager leur passion et à vous expliquer que vous aussi vous pouvez vous engager.

Conditions d'engagement

- Avoir entre 16 et 55 ans ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Etre motivé(e) et être en bonne condition physique ;
- Etre en position régulière au regard des dispositions du code du service national ;
- Habiter à moins de 7 minutes du Centre d'Incendie et de Secours de votre secteur ;
- Disposer d'une certaine disponibilité ;

Être sapeur-pompier volontaire, c'est :

- Avoir la possibilité de participer à des missions de service public ;
- Accéder à une formation spécifique ;
- S'investir pleinement dans l'action ;
- Aider les autres ;
- La première marque de **CIVISME** ;

Comment ?

Après un entretien avec le chef de centre, votre dossier sera soumis à une commission de recrutement qui déterminera vos capacités à devenir sapeur-pompier volontaire. Vous serez également invité(e) à passer un examen médical.

Contact : Adjudant-chef VIT Jean-Louis (chef de centre) 06.87.38.96.88

sapeur-pompier + volontaire = moi aussi





Association Lecture Jeunesse

« Une bibliothèque, c'est le carrefour de tous les rêves de l'humanité » *Julien Green*

A Corgoloin, c'est une équipe de 8 bénévoles qui vous accueillent, conseillent, partagent du rêve, racontent de belles histoires pour le plaisir des petits et des grands.

L'inscription est gratuite. 5 ouvrages peuvent être empruntés pour une durée d'un mois (romans, BD, documentaires, albums, revues)



Nous proposons des animations : soirées *frissons* en octobre
Noël- printemps - été + partir en Livre (vendredis contés à partir de 19h30) –

Mais aussi des petits ateliers CREA (info sur panneau affichage)

Accueil du public les mardis de 16h30 à 18h30 et les samedis de 10h00 à 12h00
Accueil des classes du RPI et accueil périscolaire de Corgoloin
Comité de lecture Jeunes (8 à 17 ans)

Présidente : Muriel JEANNIARD courriel : bibliotheque.corgoloin@laposte.net / tel : 03 80 42 96 57
www.bibliotheque-corgoloin.simplesite.com

Programme des animations d'automne

• Dans le cadre de Coup de Contes en Côte d'Or sur le thème Contes du Monde, La bibliothèque de Corgoloin vous emmène en voyage en **Amérique du Sud**



le réseau des médiathèques et bibliothèques de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges organise un concours sur le thème « masques du monde »

Ateliers CREA masques d'Amérique du Sud

- Mercredi 10 octobre de 15h00 à 17h00 pour les enfants
- Vendredi 12 octobre de 19h00 à 21h00 pour les adultes (à partir de 17 ans)

Renseignements et inscriptions lors des permanences de la bibliothèque.

Remise des prix le samedi 27 octobre à 10h00 à la médiathèque de Nuits-Saint-Georges



Soirée contée – du fleuve Amazone à Ushuaïa : contes et légendes d'Amérique du Sud – **Vendredi 19 octobre à 19h30**

Soirée frissons

Vendredi 26 octobre – 19h30 : sorcières, vampires et autres fantômes seront au rendez-vous..... !!!!!



SAPINS DE NOEL 2018



Bon de commande
Coupon à retourner avec votre règlement

Comme tous les ans, l'association AE2C des parents d'élèves des écoles du RPI de la Côte de Nuits (Corgoloin, Comblanchien, Premeaux Prissey) vous propose une sélection de sapins de Noël direct du producteur situé à MOUX EN MORVAN (58).

Tous les bénéfices récoltés lors des différentes manifestations organisées par l'association permettent de financer, en totalité ou partie, les activités des élèves du RPI telles que les sorties scolaires (théâtre, cinéma, piscine, ...), l'achat de matériels (IPAD, livres, ...) et surtout cette année nous avons l'espoir, **grâce à vous**, de pouvoir financer une partie du projet «**CLASSE DÉCOUVERTE MÉDIÉVALE** » de quelques jours à proximité du château de GUEDELON.



Pour cette année encore, nous vous livrerons votre sapin à domicile, début décembre, sur les communes de Premeaux Prissey, Comblanchien, Corgoloin, Moux, Cussigny, ou en point retrait pour les autres.

N'hésitez pas en faire profiter votre entourage, c'est pour les enfants de nos écoles !

L'AE2C

Mémo de ma commande

- | | |
|--------------------------|--------------------------------|
| × Epicéa 1m - 1,50m | × Nordmann 1,75m - 2m |
| × Epicéa 1,50m - 2m | × Nordmann 2m - 2,50m |
| × Nordmann 1m - 1,25m | × Nordmann autre tailles |
| × Nordmann 1,25m - 1,50m | |
| × Nordmann 1,50m - 1,75m | × Pied support bûche bois |

NOM, Prénom :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 Numéro de téléphone (pour la livraison) :

SAPINS 1 ^{er} CHOIX Pieds taillés	Qté	Prix Unitaire	TOTAL (€)
Epicéa 1m - 1,50m		12,00 €	
Epicéa 1,50m - 2m		15,50 €	
Nordmann 1m - 1,25m		17,00 €	
Nordmann 1,25m - 1,50m		23,00 €	
Nordmann 1,60m - 1,75m		30,00 €	
Nordmann 1,75m - 2m		36,00€	
Nordmann 2m - 2,50m		45,00€	
Nordmann autre taille sur demande		Nous consulter	
Pied support bûche bois		3,00 €	
TOTAL DE LA COMMANDE			

Pour toutes demandes particulières (autres tailles, variétés pungens, grandis, nobilis), n'hésitez pas à nous contacter au **07 67 04 35 12**

Règlement par chèque (à l'ordre de AE2C) ou espèces

Merci de faire parvenir votre commande et votre règlement avant

Le **16 Novembre 2018** à

Domaine Ambroise
8 Rue de l'Eglise
21700 Premeaux Prissey

OU

Mairie de COMBLANCHIEN
3 Rue de l'Eglise
21700 Comblanchien

OU

GUIGOT stéphane
117 grande rue
21700 Corgoloin

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Salle des fêtes

Remplacement du parquet par un carrelage :



Réfection parking avec place PMR (Personne à Mobilité Réduite)



Installation de tables de pique-nique

Place de la Poste, Place de la Mairie, Place des Peupliers et Parking terrain de sport



TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Grande Rue

Fin des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques.



Devant l'«Ecole des Filles»

Aménagement de la cour de récréation en parking



Nouvel accueil de loisirs avec restaurant en self-service

Maître d'œuvre Communauté de Communes



AU FIL DES EVENEMENTS

MATINEE ENVIRONNEMENT : samedi 5 mai 2018 à l'initiative du CMJ

Les enfants ont procédé au nettoyage de printemps de la commune



Durant la matinée de ce samedi, Corgolinois petits et grands participant à la Journée citoyenne organisée par la municipalité, ont parcouru les rues du village pour traquer les déchets abandonnés par des personnes peu scrupuleuses ou ne voulant pas se donner la peine de les apporter dans les points propres ou en déchèterie. Ils avaient rendez-vous à 9 heures, place de la Mairie, équipés de gants et gilets jaunes afin de prendre toutes les

précautions pour effectuer cette opération de nettoyage annuel. En fin de matinée, après un ramassage effectué en équipes, tous se sont retrouvés à la salle polyvalente pour partager leurs commentaires sur l'important volume récolté ; les enfants se montrant très critiques. La matinée s'est achevée par le pot de l'amitié offert aux participants



CEREMONIE DU 8 MAI

Ce 8 mai, les habitants se sont réunis au monument aux morts. Après la lecture message de la secrétaire d'État, Geneviève Darrieussecq, la minute de silence après l'appel des noms gravés sur le monument, le chant de la Marseillaise, la population s'est rendue à la salle polyvalente pour le verre de l'amitié.



AU FIL DES EVENEMENTS

FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE



VANDALISME PLACE DE LA MAIRIE et PAV LOTISSEMENT DU SAUSSY



PASSAGE DE LA COMMISSION DEPART. DE VALORISATION PAYSAGERE



AU FIL DES EVENEMENTS

PISCICULTURE DE LA CHAUME Portes ouvertes les 9 et 10 juin

Autour du verre de l'amitié, la fréquentation a été à la hauteur de l'évènement. Cette véritable institution de Corgoloin est ouverte tous les jours de la semaine... et toute l'année, n'hésitez pas à leur rendre visite.



VILLERS-LA-FAYE

Bien Public 4 juillet 2018

Les jeunes élus se rencontrent

Une première rencontre de travail a eu lieu pour les conseils municipaux jeunes (CMJ) de Villers-la-Faye et de Corgoloin, dont quelques membres avaient rendez-vous samedi, à la mairie de Villers-la-Faye. Une journée de réflexion commune qui s'est déroulée aux Chaumes, terrain de jeux et de sports du village, en compagnie d'élus des deux communes. Au programme également, jeux et pique-nique.

Isabelle Chapuillot, adjointe du conseil de Villers-la-Faye en charge du CMJ local et initiatrice du projet annonce : « Je souhaite la mise en place d'échanges avec les autres CMJ de la communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et, pourquoi pas, avec d'autres villages ».

CONTACT Isabelle Chapuillot au 06.78.96.99.65.



■ Une première rencontre vers des actions et des échanges intercommunaux des conseils municipaux jeunes.
Photo Georges DUVERNET



FETE NATIONALE DU 13 JUILLET

Comme tous les ans, la veille du 14 juillet a été l'occasion d'un repas républicain autour de la place du jet d'eau sous un chapiteau. Une centaine de personnes se sont retrouvées pour déguster le couscous cuisiné en « live » de Agey Traiteur. A la fin du repas, une retraite aux flambeaux en direction du terrain de sport venait donner le départ pour le feu d'artifice.



AU FIL DES EVENEMENTS

FETES DES VOISINS

La Fête des Voisins annuelle était fixée au 25 mai 2018. Au hasard du calendrier, les quartiers de la Place des Peupliers, du Saussy I et de Cussigny se sont réunis

« A suivre pour rendre Corgoloin plus convivial et le voisinage de quartier plus amical »

Place des Peupliers :



A Saussy I :



A Cussigny :

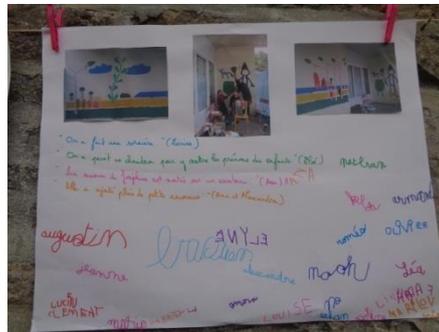


La bonne humeur était au rendez-vous !

AU FIL DES EVENEMENTS

DANS LES ECOLES :

Inauguration de la fresque du préau de l'école maternelle



Fête des Ecoles du RPI à Comblanchien :



Souriant au Passé Corgoloin

L'association « *Souriant au Passé* » qui vît son 40^{ème} anniversaire (1978-2018) continue ses activités prévues lors de l'assemblée générale le 11 janvier 2018 :

- ♣ *Dimanche 27 octobre aura lieu à 12h le repas dansant à la salle des fêtes avec un nouvel orchestre réputé*
- ♣ *Jeudi 6 décembre, sortie de fin d'année à Bourbonne les Bains*
- ♣ *Pour clore 2018, l'Assemblée Générale se tiendra à la salle des fêtes le dimanche 27 janvier 2018*

1978-2018 :

Quarante années d'existence sous la houlette de plusieurs équipes où chacune à voulu marquer son empreinte.

Bon vent à « Souriant au Passé »

Le Président, Bernard Caslani



Sortie de juin à Pesmes (70) au restaurant « Les Jardins Gourmands »

VIE ASSOCIATIVE

GV NUITS SAINT GEORGES

Cours dispensés par Pascale DALLE



A la salle des fêtes :

Gymnastique :

Mardi de 18h30 à 19h30

Salle Georges Vigot :

Step :

Jeudi de 18h35 à 19h35



Cours en extérieur par grande chaleur !!!



La rentrée de l'Association « Corgoloin Tête et Jambes » est déjà reprise.

À celles et ceux qui font en font déjà partie, c'est un réel plaisir que de vous compter parmi nous encore cette année.

Pour toutes les activités il y a encore de la place. N'hésitez pas à en parler autour de vous. Les futurs adhérents ont la possibilité d'assister gratuitement à deux rendez-vous pour tester une activité et s'inscrire ensuite.

Section chorale « Les Voix de la Côte » :

Répétitions tous les mardis de 14h à 16h salle polyvalente de Corgoloin.

On recherche des voix masculines.



Section dessin (pour tous) :

Cours mensuel le vendredi de 14 h à 17h salle de dessin

Marches et promenades :

Marches en journée ou ½ journée soit à 9h ou 13h30 parking gare de Corgoloin

Promenades les 1er lundis de chaque mois à 14h parking gare de Corgoloin



*N'hésitez pas à contacter un des membres de notre Association,
nous vous accueillerons avec grand plaisir.*

Adresse postale de l'Association : 21 Grande Rue - 21700 CORGOLOIN

Pour tout renseignement ou adhésion : **Annick SAUVAIN 03 80 35 85 62 - 06 28 19 79 19**

Plannings sur le site internet : <http://corgoloin-tete-et-jambes.wifeo.com>

SOUVENIRS CORGOLINOIS



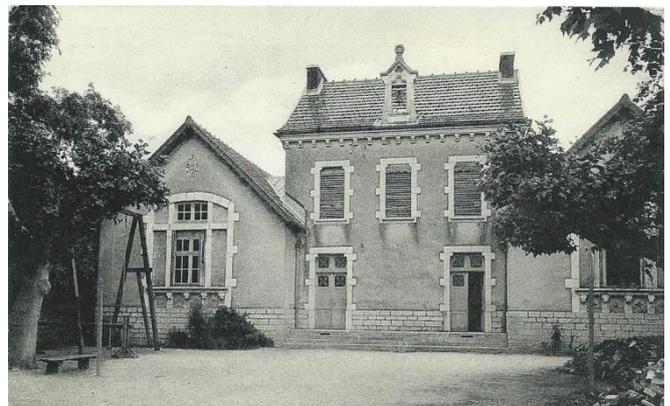
Le Bureau de tabac



La Poste



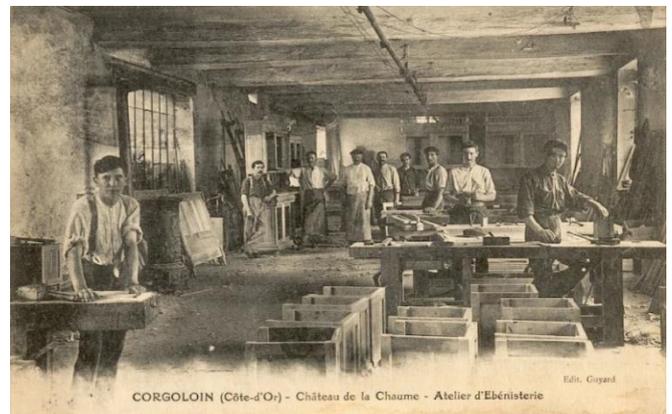
Café de l'Eglise



Ecole des Filles



Monument aux Morts



Atelier d'ébénisterie au Château de la Chaume



Les Pupilles de « La Persévérante »

SOUVENIR SCOLAIRE

Ecole communale de garçons de Corgoloin

Année scolaire 1947 – 1948

Classes de Monsieur Raymond Grély et Madame Paulette Grély



Gérard MOROT
Aldo DE MARCH
Daniel VIEILLARD
Jean HENRI
Max CASLANI
Charles SELLENET
Bernard COURTOIS
Bernard ROUSSEAU
René DEMANGE
René RENARD
Roger DREMEAUX
René MAZIERE
Denis COULON ?

Hubert FREMILLON
Michel MOROT
Denis MONGIN
Jean PETITOT
Louis CASLANI
Victor BELLINI
Michel ROUSSEAU
Yvon MICHAUX
Jean TURQUET
Marcel DEMANGE ?
Jean ETHUIN

Lionel PETITOT
.... DOMINO
Denis DE MARCH
Roger SIMARD
Daniel SIMARD
Jean VIEILLARD
Jacques VOILLEGUIN
.... PESEAU
René SIMARD
Michel PREMEL
Marcel MICHAUX
Robert Vieillard
Michel BELLINI
Michel DELANGRE
Pierre SELLENET
Robert DELANGRE
André POIFOL

Remerciements à Monsieur Michel BELLINI
de nous avoir transmis cette photographie avec les noms des élèves et des instituteurs.

ETAT-CIVIL – NUMEROS UTILES -AGENDA

NOS PEINES

Le conseil municipal adresse ses sincères condoléances aux familles qui ont perdu un être cher et s'associe à leur douleur

Patrick REGLEY décédé le 26 avril 2018 à Beaune

Ernestine MARCEAUX décédée le 1er mai 2018

Ettoré DI LAZZARO décédé le 9 juillet 2018

Jacques WAUTHIER décédé le 30 août 2018 à Nuits St Georges

Bernard DESERTAUX décédé le 10 septembre 2018 à Talant

Marie-Louise BILLIER décédée le 15 septembre à Chalon s/Saône

NAISSANCE

Le conseil municipal présente ses plus vives félicitations aux parents :

Léandre LAMA ZANIN né le 14 mai 2018 à Beaune

MARIAGE

Le conseil municipal présente ses plus vives félicitations aux jeunes mariés :

Younès CHARAF et Soukaïna HABOUB le 18 septembre 2018

TELEPHONES UTILES

NUMEROS

SAMU	15
POLICE	17
POMPIERS	18
Gendarmerie Nuits-St-Georges	03 80 62 44 51
Groupe Médical du Colombier 20 Place de la Mairie-Corgoloin	03 80 62 90 51
Docteurs Catineau & Durand	
Pharmacie de Garde	3237
SOS21- Médecins Généralistes	03 80 78 68 68
Maison Médicale de Garde du Pays Beaunois - 6 Av Guigone De Salins – 21200 Beaune	03 80 24 96 32
Hôpital De Beaune	03 80 24 44 44
Centre Anti-poison	03 80 29 37 97
Accueil Solidarité Famille M.S.P.3 Rue Jean Moulin – 21700 Nuits-Saint- Georges	03 80 63 35 41
S.O.S. Mains	03 80 55 55 55
ADMR Aide à Domicile en milieu rural	03 80 61 37 30
Disparition d'un enfant	116000
S.O.S. Amitiés	03 80 67 15 15
C.P.A.M.	3646
Enfance maltraitée	119
Allo Services Publics	3939
Drogues info Service	0 800 23 13 13
SIDA Info Service	0 800 840 800
Alcooliques Anonymes	03 80 30 27 00

AGENDA

	Collecte de documents, objets pour l'exposition du centenaire du 11 novembre 1918
14 octobre	Repas dansant des Aînés
19 octobre	Soirée contée à la Bibliothèque
21 octobre	Repas dansant du club « Souriant au Passé »
26 octobre	Soirée « Frisson » à la Bibliothèque
3 novembre	Collecte de bouchons à la mairie de 9h30 à 11h
11 novembre	Cérémonie du centenaire de l'Armistice de la Première guerre mondiale 1914-1918
6 décembre	Sortie à Bourbonne les Bains du club « Souriant au Passé »
7 décembre	Arbre de Noël avec spectacle suivi de la venue du Père Noël
12 janvier 2019	Vœux du Maire, résultat du concours des maisons fleuries
27 janvier 2019	Assemblée Générale du club « Souriant au Passé »

Prochaine Parution : Nous demandons à chacun de transmettre articles et informations dès que possible pour la prochaine parution prévue pour AVRIL 2019. Il est rappelé que tout article est soumis au comité de rédaction présidé par le maire, et que le journal doit être un instrument d'information, et un aucun cas un outil de publicité ou de propagande. L'équipe municipale reste à votre écoute.